

## INFORMATION SUR L'AUTOCONSTRUCTION SEBASOL

Via Sebasol vous pouvez obtenir un estimatif du coût en autoconstruction d'une installation solaire thermique conforme au label de qualité SPF172 **en Suisse** sous la supervision de professionnels. Pour la France, les possibilités sont plus réduites. Veuillez consulter Sebasol Jura Français, dont l'adresse figure sous **Contactez-nous**.

Vous êtes ici pour concrétiser un tel désir **et pas pour autre chose**. Nous ne sommes pas un bureau qui vous fera gratos un projet qui nécessiterait ingénieurs et/ou architectes. Nous n'avons pas le temps de discuter de devenir du monde ou de vos problèmes : nous faisons **réaliser** du solaire, pas de l'info générale sur le sujet. Vous venez donc chez nous parce que vous savez ce que vous voulez faire. Pour une première idée de la procédure à suivre allez alors sous... **Procédure**. Pour en savoir plus sur le do-it-yourself, consultez les documents dans la colonne **Autoconstruction**. Pour passer en clef en main, prenez connaissance des informations figurant sous la colonne **Clef-en-main**. Si vous ne savez pas ce que vous faites ici mais êtes curieux de nous, allez sous **Que faisons-nous** et reprenez ensuite la **Procédure**.

### Information générale sur l'autoconstruction sous supervision Sebasol

**Vous avez déjà un bon résumé sous [www.sebasol.ch/procedure.pdf](http://www.sebasol.ch/procedure.pdf)**

Ces derniers temps nous faisons face à une demande croissante. Un phénomène réjouissant, qui dénote une certaine prise de conscience de la population.

Mais il y a un prix inattendu : un nombre croissant de gens espèrent un miracle pour se tirer du piège des énergies fossiles, auquel il ne trouvaient rien à redire il y a peu de temps encore. Ils demandent alors qu'on leur résolve leur problème à coût zéro de la même manière qu'un illusionniste tirerait un lapin d'un chapeau. En clair : moins les gens sont aptes à se sauver eux-mêmes, plus ils trouvent normal d'être sauvés sans avoir à rien faire. Il fut un temps où la sélection naturelle réglait ce genre de cas.

D'où la présente information, au ton dur mais nécessaire.

Par l'autoconstruction, vous pouvez réduire vos coûts, **mais ce n'est pas l'assistance sociale**. Un centre régional Sebasol est une association qui offre un service professionnel grâce à l'expérience acquise sur les projets réalisés par ceux qui nous ont fait confiance toutes ces années. Mais cela ne signifie pas qu'il est tenu de faire des miracles ou d'être au service exclusif de vos projets personnels. Ses membres sont bénévoles : la contrepartie de leur investissement est l'intérêt qu'ils trouvent à leur travail. Si celui-ci décline, les bénévoles s'envoleront, et l'assistance offerte aussi.

Comme précisé ci-dessus, nous ne pouvons utiliser notre temps à alimenter le débat des pour et des contre en matière de solaire, ni de nous justifier auprès de gens qui trouvent éternellement tout trop cher. Vous pouvez vous faire une idée des coûts sur [www.sebasol.ch/estimation\\_auto.pdf](http://www.sebasol.ch/estimation_auto.pdf), lesquels correspondent à une installation équivalente au cahier des charges du clef-en-main [www.sebasol.ch/cahier.pdf](http://www.sebasol.ch/cahier.pdf). Si vous croyez que ces coûts vont baisser "parce que vous le valez bien", vous vous faites des illusions. Donc si vous reprenez contact avec nous après avoir obtenu votre estimatif, nous serions très heureux de vous entendre déclarer « **on y va** ». Nous ferons alors notre possible pour vous aider à réaliser votre projet.

Enfin, si vous n'êtes pas motivé par l'autoconstruction, nos artisans peuvent se charger de monter votre installation.

Sebasol est une marque déposée. Le centre régional décline toute responsabilité

- envers quiconque déciderait sur la base d'un estimatif Sebasol (un exemple est donné sous [www.sebasol.ch/estimatif.pdf](http://www.sebasol.ch/estimatif.pdf)) de mener son projet seul, et se retrouverait ensuite en difficulté. Le centre régional aura à cœur de n'apporter aucune aide. Il ne fournit un support qu'aux autoconstructeurs qui s'acquittent du paiement d'une licence dans le cadre d'un contrat d'autoconstruction (à voir sur [www.sebasol.ch/contrat.pdf](http://www.sebasol.ch/contrat.pdf)).
- envers quiconque utiliserait un estimatif Sebasol pour en tirer profit, et se retrouverait en difficulté. Le centre régional aura à cœur de n'apporter aucune aide. Il ne fournit un support qu'aux corps de métiers qui s'acquittent du paiement d'une licence dans le cadre d'une charte éthique (à voir sur [www.sebasol.ch/convention.pdf](http://www.sebasol.ch/convention.pdf)). Si cette personne ajoute de la mauvaise foi à son inconscience et bien, Sebasol étant une marque déposée, nous ne manquerons pas de la poursuivre en justice.